

Bulletin Communal 2019

n°28

Viessoix



Edito 2019

Le temps passe et les années filent... Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler...

Mais souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances... Hélas, les difficultés économiques et sociales seront encore bien présentes en 2019.

Notre territoire le vit et nos concitoyens le subissent au quotidien avec la perte de pouvoir d'achat, les inquiétudes sur les services publics, sur l'emploi avec un chômage qui ne baisse pas et cette fin d'année 2018 est plutôt chaotique, c'est le moins que l'on puisse dire...

Le bulletin municipal que vous allez découvrir comporte deux parties, une consacrée au fonctionnement général de Valdallière et l'autre à votre commune déléguée, je vous souhaite une bonne lecture, vous pouvez me faire remonter vos remarques et commentaires afin de l'améliorer.

Le début d'année 2019 sera marqué par les opérations de recensement de notre population de Valdallière et par voie de conséquence notre commune déléguée, celui-ci se déroulera du 17 janvier au 16 février. L'agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous aider et vous guider dans cette démarche, qui, si elle est obligatoire, permet aussi de calculer les dotations de l'état dont la commune est bénéficiaire. Aussi, je vous remercie par avance de l'accueil que vous lui réserverez.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a refondu la carte intercommunale et l'Etat nous a obligé d'intégrer la communauté de communes de la Vire au Noireau avec une population de près 50000 habitants. Cette intercommunalité réunit deux villes urbaines et des communes rurales, de cette particularité, il faut en faire une force, Valdallière doit se positionner pour jouer un rôle majeur au sein de cette nouvelle intercom. Notre ambition est de mettre nos atouts en valeur pour développer notre territoire. Essayons de regarder devant nous et envisageons concrètement les années qui viennent, plutôt que nous tourner vers le passé et regretter ce qui était mieux (ou paraissait mieux...). Même si nous appartenons désormais à une importante structure, nous devons nous assurer que notre territoire ne soit pas laissé de côté. Alors, oublions pessimisme et morosité et allons de l'avant. Ce même raisonnement s'applique aussi aux communes déléguées de Valdallière, je suis certain que cette commune est une chance pour notre territoire et donc pour les communes historiques. Nous sommes déterminés et obligés de prévoir l'avenir, des projets structurants pour notre territoire sont fermement envisagés. Ils stimuleront notre attractivité, le bien-être de tous et donc le plaisir de vivre ensemble dans le respect de vos attentes et vos projets personnels. Quand j'évoque les projets structurants, je veux bien sûr parler de la construction du pôle scolaire qui malheureusement prend du retard, deux lots dans le marché ont été infructueux, ce qui veut dire concrètement que nous avons dû les relancer en décembre, nous avons tout bonnement six mois de retard mais ce problème ne remet pas en cause cette construction. Un mot sur la salle des fêtes que vous ne pouvez plus utiliser, je suis conscient du désagrément mais ce blocage est nécessaire, il fallait bien pendant les travaux du pôle scolaire trouver un lieu de remplacement pour la cuisine, la cantine et la garderie de nos enfants fréquentant les écoles, nous n'avions pas d'autres locaux à disposition et donc pas d'autres choix.

Vous êtes nombreux à m'interroger sur les connexions internet qui sont difficiles, voire inexistantes pour certains d'entre vous, vous avez peut être remarqué la mise en place d'une armoire sur la place des Normons, celle-ci est destinée à développer la fibre optique sur notre commune mais je ne m'aventurerai pas à vous donner un calendrier même si le département initiateur du programme et compétent en la matière évoque une construction du réseau fibre fin 2019, voire début 2020, attendons pour voir....

Je vous invite aussi à consulter le site internet de Valdallière, vous y trouverez toutes les informations et connaissances sur le fonctionnement de notre commune, ce site internet est régulièrement alimenté et remis à jour.

Je profite de cet espace pour remercier nos employés communaux pour leur professionnalisme, un grand merci au conseil communal pour sa confiance, aux bénévoles de nos associations qui font vivre notre village et aux enseignants pour leurs compétences.

Cette année connaîtra aussi ses moments conviviaux: le 20 janvier à partir de 15h00 pour un moment de partage autour de la traditionnelle galette et le 24 mars pour le repas offert aux sages de notre commune, âgés de 65 et plus.

Enfin, au nom du conseil communal, je vous souhaite pour 2019 à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.

Votre maire délégué,
Patrick POUPION

La mise en page du bulletin de Viessoix a été réalisée par Martine Julienne.

état civil 2018

(du 1^{er} janvier 2018 au 15 décembre 2018)



NAISSANCES (3) :

JACQUIN Elijah André	le 23 janvier à Saint-Lô (50)
LEMONNIER QUEUEDEVILLE Mia Henriette Lydie	le 20 février à Saint-Lô (50)
POLY Lyana Kymberley Letty	le 10 août à Flers (61)
DURAND Albin Lucien Raphaël	le 10 septembre à Flers (61)



MARIAGES (2) :

ÇELIKKATAN Pascal André Giragos **ET**
SALLÉ Alexandra, le 19 mai

CHANCÉ Jean-Marie Guillaume Placide **ET**
VIVIEN Aurélie Patricia Nadine, le 09 juin

DÉCÈS (1) :

SURBIN Lucienne Juliette divorcée de FÉRON René le 22 juin

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS (3) :

RACINE Pierre Georges Albert, célibataire	le 05 mai à Caen
LI KIOON NGOK Nella épouse de DELAHAYE Mickaël	le 03 juin à Vire
LESAULNIER Yves Juste Michel époux de RUBILLON Marie	le 06 août à Vire

Personnes dont le domicile a été Viessoix pendant de nombreuses années

ELIARD Josiane veuve LEROY	le 04 mars à Caen
MOTARD Bernard	le 26 mars à Saint Quentin les Chardonnets (61)
LETAINTURIER Georgette veuve BRIARD	le 11 janvier à Paris 13ème
DESRUES veuve JACQUELINE	le 15 novembre à Vire
LAMY Roger	le 24 novembre à Vire



Reconnaissance de l'enfant avant sa naissance

Lorsque les parents ne sont pas mariés entre eux, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère.

La filiation maternelle est automatique dès lors que son nom figure dans l'acte de naissance, alors que la filiation paternelle suppose une démarche de sa part ; il doit reconnaître son enfant.

La reconnaissance du père peut se faire avant la naissance, lors de la déclaration de naissance et ultérieurement. Il est possible de s'adresser à n'importe quelle mairie pour reconnaître un enfant avant sa naissance. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil. L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par l'officier d'état civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe. L'officier d'état civil lui remet une copie de l'acte que celui-ci présentera lors de la déclaration de naissance.

Festivités 2018



Vœux et
galette
des rois

Repas des anciens



journée marche



vide- grenier

repas du Stock car
club du bocage



rentrée scolaire





Après les travaux d'aménagement de la voirie, quelques plantations ont été faites pour agrémenter le bourg

Travaux 2018



Réfection de l'enrobé dans la traverse du bourg et des terre-pleins



... et la fibre optique arrive ! Cette armoire a été installée, mais il reste encore le câblage aérien et les raccordements au futur réseau.



Nouveau à Viessoix



Artisan maçon

photo La Voix La Bocage

Ouvertures, agrandissements ou encore aménagements de terrasses, début octobre 2018, Damien Maupas a créé son entreprise de maçonnerie à Viessoix (Valdallière, Calvados).

Il travaille aussi pour le secteur agricole. Son rayon d'action est d'environ trente kilomètres autour de Vire, Saint-Sever, Aunay-sur-Odon, Condé-en-Normandie.

**SARL Maçonnerie Maupas,
le Parc**

à Viessoix (Valdallière).

Tél. 06.30.81.54.91 ou

mail : maupas.damien@orange.fr

Les artisans et commerçants de Viessoix

Boulangerie LEDEVIN, dépôt de pain, rue de l'église
tél. 02.31.67.37.00

Brocante Didier GUILLOT, le Chêne,
tél. 02.31.68.59.78

Coiffure LN, rue des écoles,
tél. 02.31.67.28.01

Garage automobile AUTO QUALITY - AD, route de Condé,
Tél. 02.31.59.09.48

Granit HARDEL Jean-Yves, les Clos,
tél. 02.31.68.49.81

Légumes de la Bouillante, Gilles CLAVREUL, la Bouillante,
tél. 06.61.74.89.53

Transports PORET, les Templieries,
tél. 02.31.68.47.16

Vente de bois de chauffage, élagage, abattage HOXHA, les Basses
Landes,
tél. 06.80.77.56.82

Anciens Combattants

Comme chaque année, l'association des anciens combattants a été présente aux diverses cérémonies du secteur :

- ❖ Le 31 mars : Commémoration à la stèle d'Anfernel à Truttemer le Grand
- ❖ Le 29 avril : Journée des déportés à Montchamp
- ❖ Le 8 mai : Commémoration de l'armistice 1945 à Vassy
- ❖ Le 6 juin : Commémoration du 6 juin 1944 à Saint Charles de Percy
- ❖ Le 11 novembre : Commémoration de l'armistice 1918 à Vassy
- ❖ Le 2 décembre : hommage aux morts pour la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie à Saint Jean le Blanc

*Le Président,
Auguste Marquer*



salle polyvalente

En raison de la construction du nouveau pôle scolaire, les enfants des écoles utilisent la salle polyvalente. Par conséquent, pas de location de la salle aux particuliers et aux associations depuis septembre 2018 et jusqu'à août 2020.

Petites infos

Date à retenir en 2019

le 20 janvier : galette des rois

**le 24 mars : repas des anciens
(salle de Chênedollé)**

**le 26 mai : élections
européennes**



**Collecte des sacs
d'ordures
ménagères chaque
JEUDI matin**

TELEPHONES UTILES

Maire : M. POUPION Patrick	09.61.02.40.76
portable	06.06.90.04.44
Adjoint : M. LOUVET Noël.....	02.31.68.47.21
Adjoint : M. GRAINDORGE Gérard	02.31.68.59.13
Adjoint : M. SILLERE Michel.....	02.31.68.58.98
Mairie déléguée Viessoix	02.31.68.53.73
courriel : commune.viessoix@orange.fr	
Salle polyvalente.....	02.31.67.75.53
École Viessoix.....	02.31.68.57.60
Ecole Bernières.....	02.31.67.75.23
Ecole Presles	02.31.68.88.22
Perception Condé sur Noireau	02.31.69.00.08
EDF	0 810.020.333
Taxi bus	0 810.214.214
Samu	15
Police secours	17
Pompiers	18 ou 112

Club des Joyeux Vétérans

"Accueillons 2019 avec sérénité..."

Les travaux de construction du futur pôle scolaire déstabilisent nos habitudes mais la **vie du club continue**... grâce aux équipes municipales de Chênedollé et de Presles qui nous ont acceptés dans leur salle très amicalement et nous les remercions sincèrement.

Nous avons besoin de votre présence à nos diverses manifestations pour conserver le dynamisme du Club.

Janvier : Traditionnel pot au feu offert à tous les adhérents

Mars : Concours de belote

Mai : Repas dansant "jambon au cidre"
Marche dans les chemins sur Viessoix avec les clubs environnants

Juin : Voyage au zoo-parc de Beauval (41) et au retour sortie en bateau sur la Loire
Concours de belote

Juillet : Pique -Nique à Clécy (14)

Septembre : Repas de rentrée
Sortie sur la côte de granit rose

Octobre : Concours de belote

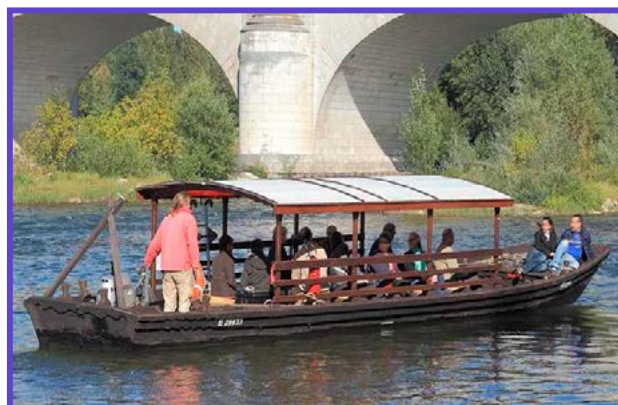
Décembre : Repas de Noël des adhérents au restaurant

les 2 après-midi de rencontres mensuelles de novembre à mars (les 1er et 3ème mercredi) sont reconduites puisque le nombre de participants est élevé.

nous sommes à l'écoute des personnes qui voudraient nous rejoindre pour leur faire partager l'enthousiasme des membres du club.

MERCI à tous pour votre aide...
BONNES FETES de fin d'année
MEILLEURS VOEUX pour 2019

A bientôt R. LEBEL, *Présidente*



ASLV

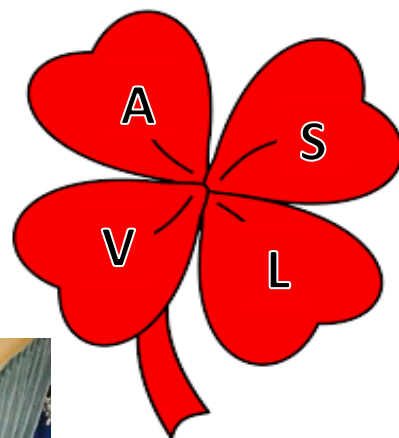
« Association Sports & Loisirs de Viessoix »

En raison de projet de construction d'un pôle scolaire, de la non disposition de la salle des fêtes, nous sommes aux regrets de ne pouvoir assurer l'ensemble des manifestations habituellement organisées par l'ASLV.

Nous vous remercions de l'intérêt porté pour notre Association jusqu'à maintenant.

Ce sera avec plaisir que nous vous retrouverons au plus vite, afin de faire revivre la commune par les divers événements orchestrés par le président ainsi que toute son équipe.

L'équipe ASLV



Réveillon 2017 / 2018



Ecole élémentaire de Viessoix

149 élèves sont inscrits à l'école de VIESSOIX au 1^{er} décembre 2018. 45 élèves sont scolarisés en CM1/CM2- 96 élèves sont en cycle 2 (CP/CE1/CE2) et notre effectif est complété par 8GS. Les garçons sont majoritaires (81) et il y a 68 filles.

Les enseignants de l'école sont :

Madame LANNIER avec 21 élèves en GS/CP.

Madame FOUASNON avec 22 élèves en CP.

Mesdames MORIN et PHILIPPE avec 19 élèves en CE1.

Madame FAVARD avec 20 élèves en CE1/CE2.

Mesdames OLIVIER et RALLU en CE2 avec 22 élèves.

Madame CHARDIN avec 25 élèves en CM1.

Monsieur HURALT et Madame GUILLOIS avec 20 élèves en CM2.

En raison des travaux liés à la construction du groupe scolaire, 4 classes ont été transférées à Burcy à la rentrée de septembre 2018.



On a chanté à l'école de Viessoix pour fêter la rentrée scolaire

Pour donner du sens aux apprentissages, utiliser les savoirs fondamentaux mis en place en classe, motiver les élèves, s'ouvrir sur le monde et les autres, tous les ans, nous engageons nos classes dans divers projets pédagogiques. Ces derniers sont des temps forts de l'année scolaire. Ils marquent durablement les enfants.

La classe poney au centre équestre de la Renarderie à Mesnil Clinchamps et la sortie au Haras du Pin. Cette action pédagogique qui a concerné quatre classes a enthousiasmé, enfants, accompagnateurs et enseignants aussi bien ce qui concerne l'initiation à l'équitation que le magnifique spectacle équestre du Haras du Pin. Merci à l'APE pour son aide financière.



La rencontre athlétisme dans la halle d'Ornano de Mondeville : Champions !

Le 21 mars 2018, un quatuor de l'école (Tom BENOIT, Quentin LEPREVOST, Mathéo BENOIST et Eliot GOUGAUX) a obtenu 244 points sur 250 possibles dans cette épreuve d'athlétisme. Ils ont été les plus forts sur les 6 défis de la journée (40 m, 40 m haies, saut en longueur, 200 m steeple, lancer de javelot en mousse et relais sur un tour de piste) et obtenu la première place (72 équipes engagées) grâce à une très grande concentration et une vraie volonté de se dépasser. Bravo à eux !



La visite du musée des impressionnistes et de la maison de Claude MONET à GIVERNY

Dans un premier temps, encadrés par deux guides professionnels, nos élèves ont pu s'immerger dans les jardins de la maison du peintre Claude MONET, lieux majeurs de son inspiration. Ainsi, les enfants ont pu voir de leurs yeux « Le pont japonais » et « Les nymphéas » qui sont à l'origine de deux célèbres productions du peintre. Ensuite, après la visite de la maison restaurée, nous nous sommes

rendus dans le musée des impressionnistes de la commune qui rassemble non seulement des œuvres originales de Claude MONET mais aussi d'autres peintres comme VAN GOGH, BOUDIN.

1918-2018 : Centième anniversaire de l'armistice.

Avec le concours de Monsieur Emmanuel HAMEL, historien local bien connu, nous avons évoqué en partant de combattants originaires de VIESSOIX (Constant et Henri CHAVENTRE notamment), la grande histoire de la première guerre mondiale. L'exposé, les objets authentiques (cartes postales, casque) que Monsieur HAMEL a apporté ont captivé les enfants ; ce fut un moment riche et intense dont ils se souviendront...d'autant plus qu'une équipe de télévision de France 3 est venue les filmer !

et sans oublier le divertissement avec le Carnaval !



Bonne année 2019
Dominique HURAUULT





JEU

Plusieurs erreurs se sont glissées dans cette photo de Viessoix. Saurez-vous les retrouver ?

Pour cela, aidez-vous de la photo d'origine qui se trouve sur la page de droite. Ensuite, reportez le nombre d'erreurs trouvées sur le bulletin de participation et retournez-le à la mairie déléguée de Viessoix avant le 17 janvier 2019.

Un tirage au sort désignera les gagnants d'une galette parmi les bonnes réponses le 20 janvier 2019.





CAKE ANDOUILLE ET CAMEMBERT

3 oeufs
150 g de farine
1 sachet de levure
10 cl d'huile de tournesol
12.5 cl de lait

100 g de gruyère râpé
200 g d'andouille
100 g de camembert
poivre

Préchauffez le four à 180° (th 6)
Travaillez au fouet les œufs, la farine et la levure.
Incorporez petit à petit l'huile et le lait chauffés. Ajoutez le gruyère et mélangez.
Coupez l'andouille et le camembert en dés puis incorporez à la base.
Versez dans un moule à cake non graissé et mettez au four pendant 45 minutes.



FILET MIGNON DE PORC A L'ANDOUILLE SAUCE AU LIVAROT GRATIN AU LIVAROT

2 filets mignon de porc
16 tranches d'andouille assez fines
8 tranches de poitrine fumée
20 cl de crème
1/2 livarot

10 pommes de terre
20 cl de crème fraîche
1/2 livarot
sel et poivre

Coupez les filets mignons en 4 morceaux chacun.
Disposez 2 tranches d'andouille autour puis attachez le tout à l'aide de la poitrine fumée.
Mettez dans un plat et cuire pendant 25/30 minutes four à 200° (th 6/7)

Dans une casserole mettez la crème et le livarot dont vous aurez retiré la croûte et que vous aurez coupé en dés puis chauffez à feu doux

Pour le gratin, épluchez et coupez les pommes de terre en fines lamelles et les précuire dans de l'eau salée 7 minutes
Egouttez les et mettez les dans un plat. Ajoutez la crème, salez et poivrez.
Mettez au four 15 minutes à 200°, ajoutez le 1/2 livarot coupé en morceaux et remettez au four 15 minutes.

VERRINE FROMAGE BLANC, POMMES ET CAMEL BEURRE SALE

fromage blanc
pommes en dés + un peu de beurre + sucre en poudre
100 g sucre

100 g beurre salé
100 g de crème liquide

Dans une poêle faites sauter les pommes dans du beurre, ajoutez du sucre et laissez caraméliser.

Préparez le caramel en mettant le sucre et le beurre salé à fondre dans une casserole et faites colorer en remuant de temps à autre (vérifiez la couleur sous la mousse, le caramel doit être blond).
Ajoutez les 100 g de crème liquide préalablement tiédie en dehors du feu (attention aux projections).
Remuez jusqu'au lissage.

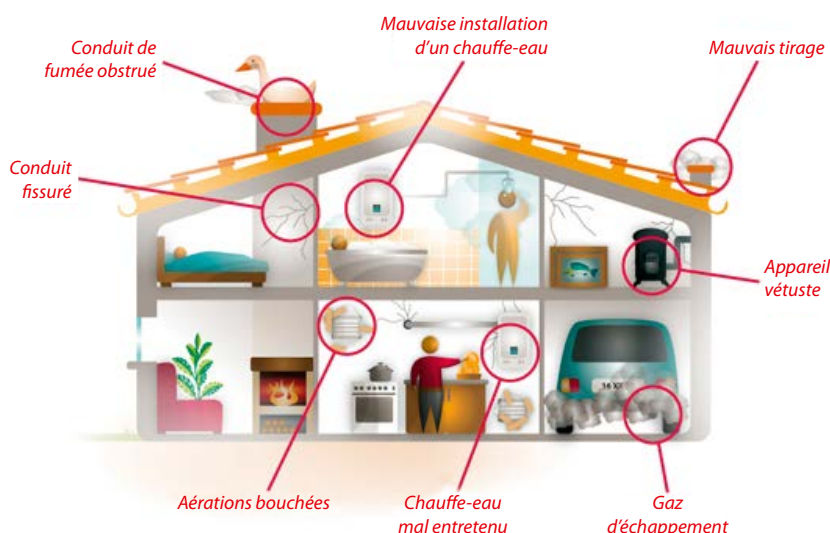
Mettez les pommes caramélisées dans la verrine puis le fromage blanc et le caramel beurre salé.

Prévenir les intoxications !

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année, en France, plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an.

En Normandie, c'est environ 30 cas d'intoxication au monoxyde de carbone qui sont signalés chaque année, principalement dans l'habitat.

Ce gaz peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).



C'est un gaz inodore, incolore et non irritant. Il est donc difficile à détecter. Après avoir été respiré, il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples !

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et une ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air de votre logement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus

Un site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur : **www.prevention-maison.fr**

Un dépliant sur la prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone est disponible en téléchargement sur le site **www.ars.normandie.sante.fr**.